

Le Pacte d'excellence, une réponse adaptée?

Sacré chantier que le Pacte d'excellence! En effet, depuis mars 2015, un large panel d'acteurs et d'actrices du monde de l'enseignement, issus tant de la société civile que du monde académique et politique, se concertent en vue d'atteindre les objectifs fixés par l'ancienne ministre de l'enseignement obligatoire, Joëlle Milquet, à savoir «renforcer la qualité de notre enseignement et renforcer son équité».

Paru en décembre dernier, l'avis n°3, étape clé du processus, constitue un projet d'accord que les membres du Groupe central¹ s'étaient engagés à présenter à leurs instances, en mettant en exergue les perspectives qu'il ouvre pour l'amélioration de l'enseignement.

Depuis quelques semaines, de toute part, syndicats, pouvoirs organisateurs et associations se positionnent: faut-il adhérer ou non à ces propositions? L'étape est importante et constitue un bon thermomètre de la recevabilité du projet, car elle enregistre la réaction des instances qui ont délégué des représentants dans les groupes de travail.

Or, les uns après les autres, chacune des instances prend ses distances avec le résultat. Comment expliquer cet apparent paradoxe?

Dans ce dossier du mois de mars, nous expliquons, ce qui, du point de vue de la Ligue de l'Enseignement, pose actuellement question dans l'élaboration du Pacte d'excellence, et les pistes à creuser pour avancer.

La première question qui se pose est celle de savoir s'il s'agit d'un réel «pacte», au sens d'un accord politique, qui engage véritablement les responsables politiques. La deuxième est celle de s'interroger sur la possibilité de réformer le système d'enseignement sans remettre en question le tabou du Pacte scolaire, à savoir, la pluralité de réseaux de caractères différents et le principe du libre-choix entre un enseignement non confessionnel et confessionnel. Un sujet qui n'est même pas évoqué dans les travaux du Pacte.

Le dossier examine ensuite les réformes envisagées en se demandant si elles sont bien réalistes et si elles n'ont pas pour principal défaut d'avoir été pensées sans les enseignants.

Nous donnons ensuite la parole à Nadine Plateau, présidente de la Commission Enseignement du CFFB2 (dans laquelle siège la Ligue) qui s'indigne, avec raison, de la quasi absence de référence au genre dans les 325 pages que compte le texte, alors que l'un des objectifs du pacte était de faire progresser l'école en matière d'équité.

Enfin, d'autres acteurs de l'enseignement, les organisations et institutions de défense des droits de l'enfant, les syndicats, expriment leurs positionnements respectifs.

Bonne lecture,
La rédaction d'Éduquer

1. Le Groupe central est composé d'un représentant détaché de chaque PO, de chaque syndicat d'enseignants, de chaque fédération de parents, de représentants de l'administration générale de l'Enseignement, d'un représentant du ministre de l'Enseignement Supérieur et d'un représentant de la ministre de l'Enseignement de Promotion sociale.
2. Conseil des femmes francophones de Belgique.

